



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

PREAVIS N° 16/2023

Remplacement de conduites d'eau sous pression

Secteurs Chauderon - Genevrey – Bovarde à Grandvaux

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

lundi 11 septembre 2023, 19h30

Combles de la Maison Jaune, Cully

Commission ad hoc : à convenir

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule et contexte local

L'objet du présent préavis concerne le remplacement de plusieurs conduites vieillissantes dans les secteurs de Chauderon - Genevrey – Bovarde, à Grandvaux. Il s'agit de travaux d'entretien et de corrections liées au passage de la conduite sous la chaussée de l'autoroute et de défense incendie des tunnels de Chauderon entre autres.

Ces travaux s'inscrivent dans le Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE).

2. Aspects techniques, conduite d'eau sous pression

a) Défense incendie des tubes autoroutiers

Il s'agit pour ce point de corriger l'héritage du passé réalisé lors de la construction de l'autoroute. A l'époque, les ingénieurs avaient positionné deux bornes incendie à l'entrée des tubes Est, une côté montagne, et l'autre côté lac.

Ces deux bornes sont alimentées par une prise sur la conduite qui longe le collège du Genevrey, traverse les deux chaussées et constitue un bras mort de notre réseau. L'utilisation de ces deux bornes est, heureusement, très faible, mais l'eau croupissante dans le bras mort présente des risques de contamination du réseau, ce qui implique la suppression de cette portion de conduite afin de répondre aux exigences de qualité de l'eau.

Outre le risque lié à l'eau, la borne hydrante côté montagne ne peut pas être révisée par le service des infrastructures. En effet, elle est positionnée au bord de la chaussée juste avant l'entrée du tunnel. L'entretien annuel nécessite obligatoirement le concours des services d'entretien de l'autoroute et une signalisation spécifique de sécurité.

Du fait de sa position perpendiculaire aux deux chaussées autoroutières, le remplacement de la conduite implique d'importants travaux de génie civil avec tous les inconvénients liés à la déviation du trafic.

Pour résoudre ces problèmes, le présent préavis propose de créer une conduite sèche entre les deux tubes autoroutiers équipée d'une seule borne hydrante positionnée au bas des deux tunnels. Ce tronçon sera raccordé à notre réseau d'eau par l'intermédiaire d'une vanne qui sera en tout temps fermée, ce qui évite le bras mort.

Ce n'est que lorsque les pompiers devront intervenir que la vanne sera ouverte et la borne hydrante pourra être actionnée. Ces modifications ont été approuvées par l'Etablissement cantonal d'incendie (ECA).

Référence du plan de situation n° 1629/1B = B' à G.

b) Liaison entre le réservoir du Genevrey et celui des Crêts

Pour permettre l'échange d'eau entre le réservoir des Crêts et celui du Genevrey et l'alimentation du réseau de Chauderon, deux conduites traversent perpendiculairement l'autoroute environ 50 mètres avant les tunnels.

Comme nous ignorons l'état de vétusté de ces conduites et qu'il est préférable de ne plus transiter sous les chaussées autoroutières, le présent préavis propose de supprimer ce tronçon et de le remplacer par une conduite créée sur la route de Puidoux.

Référence plan de situation 1629/1B : C à B.

Cette solution permet d'éviter la traversée de l'autoroute et de limiter les risques de fuite ou de rupture de conduite qui auraient des conséquences financières importantes pour la Commune.

Elle s'inscrit aussi dans la suite du préavis n° 24/2014 qui avait permis de remplacer un tronçon de la liaison entre les deux réservoirs, ce qui sécurise l'alimentation en eau des hauts de la commune en assurant le refoulement des eaux lausannoises du réservoir du Genevrey à celui des Crêts.

c) Remplacement du tronçon Les Côtes du Signal

Au-dessus des deux tubes autoroutiers se trouve un groupe d'habitations situé entre la route du Signal, la route de Puidoux et le chemin du Raidillon. En 2019, une fuite importante s'est produite révélant une dégradation avancée de la conduite.

Son remplacement et sa mise aux normes pour la défense incendie sont inscrits dans notre plan directeur. D'un diamètre actuel de 80 mm en fonte, elle sera remplacée par une conduite en PE d'un diamètre de 160/141 mm.

Référence plan de situation 1629/1B : A à B

d) Remplacement du tronçon situé au chemin de la Bovarde

Ce chemin en cul-de-sac permet de desservir les habitations situées en contrebas de la route des Crêts Leyron. Ces dernières années, trois nouveaux immeubles ont été construits.

A l'époque la conduite a été construite en dehors de la route à travers la parcelle privée n° 5723. Ce tronçon est maintenant en très mauvais état et présente des fuites. Comme le chemin de la Bovarde est également dégradé, le présent préavis propose de refaire le tronçon de conduite, cette fois-ci dans le domaine public et de réfectionner l'entier du chemin.

Référence du plan de situation n° 1728/1 : A-B-C.

3. Séance d'information aux riverains

Après l'adoption du préavis, une présentation du projet sera faite aux habitants-e-s concerné-e-s par le remplacement des conduites.

4. Aspects financiers

Le montant total des travaux s'élève à **CHF 714'000.- (arrondi)**. Il est réparti selon les tableaux ci-dessous :

Secteur Genevrey – Chauderon (réf. A-B, B-C, B-G, B-F)

Compte 811	Montants hors taxes
Frais de génie civil	273'300.00
Frais d'appareillage	153'000.00
Transfert des prises particulières + alimentation provisoire	19'700.00
Modification du câble de télécommande	8'500.00
Frais honoraires	60'500.00
<i>Total intermédiaire</i>	<i>515'000.00</i>
Déduction de la subvention ECA	- 52'000.00
Total	463'000.00

Secteur chemin de la Bovarde (conduite, réf. A-B-C)

Compte 811	Montants hors taxes
Frais de génie civil	103'200.00
Frais d'appareillage	45'000.00
Transfert des prises particulières	26'000.00
Frais honoraires	25'000.00
<i>Total intermédiaire</i>	<i>199'200.00</i>
Déduction de la subvention ECA	- 9'000.00
Total	190'200.00

Secteur chemin de la Bovarde (route)

Compte 430	Montants TTC
Frais de génie civil	55'500.00
TVA 8.1%	4500.00
Total TTC	60'000.00

5. Sorties des liquidités

4^{ème} trimestre 2023 et 1^{er} semestre 2024.

6. Procédure

Le projet a été mis à l'enquête publique du 30 août au 29 septembre 2022. Il n'a pas fait l'objet d'opposition ni observation. L'Office fédéral des routes (OFROU), l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) et l'Office de la consommation (OFCO) se sont déclarés favorables au projet.

7. Planification des travaux

Dès l'approbation du Conseil communal, les riverains seront contactés pour une séance d'information ainsi que pour la signature des conventions de passage dans les parcelles privées concernées.

Ensuite, les travaux préparatoires pourront débuter fin octobre 2023, et se poursuivront au début 2024, dès que les conditions météorologiques seront favorables. Une coordination spécifique sera établie entre l'OFROU et la Commune en raison de la prochaine étape de rénovation du tronçon autoroutier prévue de 2024 à 2028.

8. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis n° 16/2023 de la Municipalité du 28 août 2023 ;
oui les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **d'autoriser la Municipalité à réaliser des travaux de remplacement de conduites d'eau potable dans les secteurs Chauderon – Genevrey - Bovarde et des travaux de réfection du chemin de la Bovarde ;**
2. **d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 714'000.- (arrondi) ;**
3. **d'amortir l'investissement relatif à l'eau par les subventions de l'ECA de CHF 61'000.- et le solde de CHF 653'000.- sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 21'700.- par année (chapitre 811), la première fois au budget 2025 ;**
4. **d'amortir l'investissement relatif à la réfection du chemin de la Bovarde de CHF 60'000.- TTC sur une durée de 10 ans à raison de 6'000.- par année (chapitre 430), la première fois au budget 2025 ;**
5. **de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

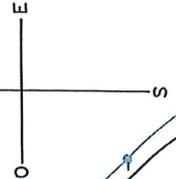
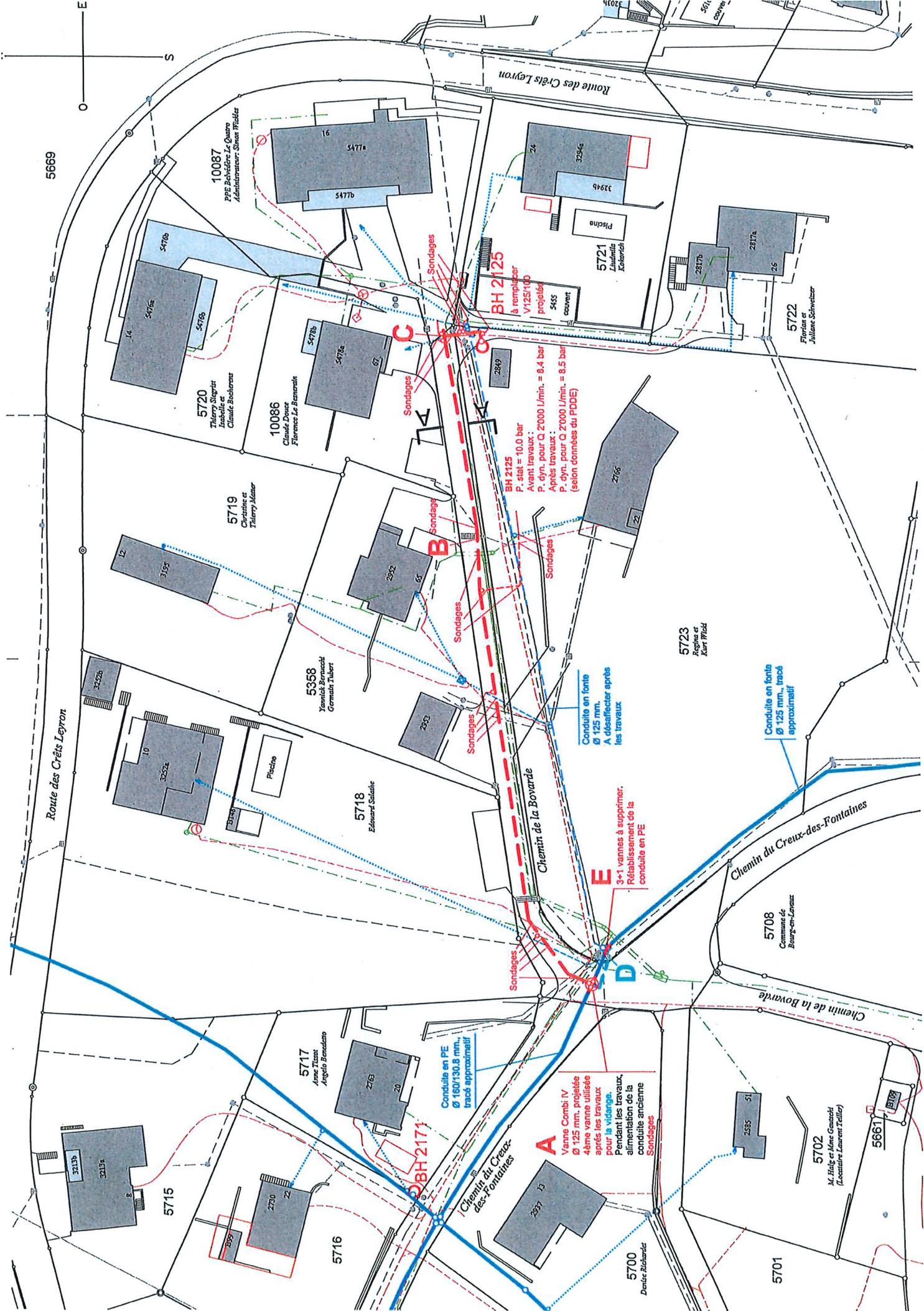
Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 28 août 2023

Annexe : plans de situation

Délégué de la Municipalité : M. Jean Christophe Schwaab



5669

Route des Crêts Leyron

Route des Crêts Leyron

Chemin de la Boyardie

Chemin du Creux-des-Fontaines

Chemin de la Boyardie

10087
PPP Bahá'íère Le Quang
Administrateur: Simon Trélat

5720
Thierry Sicalet
Isabelle et
Claude Bachelard

10086
Claude Douce
Florence Le Blomard

5719
Armand et
Thierry Huser

5358
Yvanick Bourachet
Gemma Tubert

5718
Edouard Saldaie

5717
Anne Tizon
Angela Benedetto

5715

5716

5700
Dimitri Richartz

5701

5702
M. Hég et Mme Gramsch
(locataire Jean-Yves Cellier)

5661

5723
Regina et
Kurt Pfild

5722
Florian et
Juliane Schwetzer

BH 2125
à remplacer
V125/100
projetés

BH 2125
P. stat = 10,0 bar
Avant travaux :
P. dyn. pour Q 2000 l/min. = 8,4 bar
Après travaux : 2000 l/min. = 8,5 bar
(selon données au PDU)

Conduite en fonte
Ø 125 mm.
A désactiver après
les travaux

Conduite en fonte
Ø 125 mm, tracé
approximatif

3+1 vanne à supprimer.
Rétablissement de la
conduite en PE

Conduite en PE
Ø 160/130,8 mm,
tracé approximatif

A
Vanne Combi IV
Ø 125 mm, projetée
4ème vanne utilisée
après les travaux
pour la vidange.
Pendant les travaux,
alimentation de la
conduite ancienne

BH 2171

Sondages

Sond